



Terre Valserhône l'Interco
Arrivé le

Frangy, le 22 octobre 2025

28 OCT. 2025

Pôle Urbanisme – Aménagement du territoire
35, Place de l'Église – 74270 Frangy
Référence : UAT-D-2025_052
Votre interlocuteur : Audrey BRIANÇON
t : 04.50.63.72.22 / urbanisme@cc-ur.fr

Monsieur le Président
Terre Valserhône
35 rue de la poste
Châtillon-en-Michaille
01200 VALSERHÔNE

Objet : Avis modification n°4 du plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUiH)

Monsieur le Président,

Par courriel du 10 octobre, vous m'avez transmis le dossier de modification n°4 de votre Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat pour avis et je vous en remercie.

Je vous informe que la Communauté de Communes Usses et Rhône n'a pas de remarque particulière à formuler sur ce projet.

Aussi, en tant qu'établissement public de coopération intercommunale limitrophe à votre territoire, nous émettons un avis favorable concernant cette modification.

Je vous assure de mon encouragement dans la mise en œuvre de votre projet et vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Le Vice-Président délégué à l'Urbanisme
M. David BANAY

CC Usses et Rhône
60 route de la Semine – 74270 Chêne en Semine
04 50 56 15 30
accueil@cc-ur.fr